

ENTREPRISE

Résultats positif 2

Grâce à des dégâts modérés et de bons résultats provenant des placements, le bouclage des comptes 2003 est positif.

ASSURANCE

Dommages naturels 3

Les événements naturels deviennent de plus en plus fréquents. Les propriétaires ne sont pas démunis contre leurs conséquences. Des mesures appropriées permettent de limiter les dégâts.

PRÉVENTION



« Kreuz », Dürrenroth 4

L'installation de sprinkler a sauvé un monument historique de la destruction par le feu.

SAPEURS-POMPIERS



Jeunes sapeurs-pompiers 5

Le premier cours débute en juillet et était complet en très peu de temps.

INFOMAISSON

Distinction 6

L'AIB a reçu le trophée d'argent au Marketing Trophy 2004 pour sa plate-forme Internet « info-maison ».

Le centre-clientèle est en service

L'AIB perfectionne le service à sa clientèle: depuis le 1^{er} avril 2004, le nouveau centre-clientèle propose un service de conseils par téléphone plus rapide et plus efficace pour répondre à toutes les questions concernant l'Assurance immobilière.

La tonalité « occupé » et le transfert d'appels sont de l'histoire ancienne à l'AIB. Le nouveau centre-clientèle a été mis en service le 1^{er} avril 2004 et répond désormais à tous les appels qui arrivent par le truchement des numéros habituels ainsi que le nouveau numéro 0800 666 999. Quatre-vingts pour cent du courrier y sont également traités. Aujourd'hui, le centre-clientèle est une carte de visite essentielle de notre établissement et un véritable centre de compétences pour tout ce qui concerne l'Assurance immobilière. Le sondage effectué auprès de la clientèle en 2001 avait mis en évidence des améliorations possibles quant à notre disponibilité par téléphone. Ceci nous a décidés à lancer ce nouveau centre de service.

Vite et avec compétence

Aujourd'hui, toute personne qui appelle l'AIB se voit attribuer un interlocuteur du centre-clientèle. Ce dernier a reçu une formation qui lui permet de répondre rapi-



L'équipe du centre-clientèle (de g.à.d.): Daniel Curé, Stefanie Zaugg, Marta Dominguez (assistante), Sandra Stoop, Andrea Birrer, Giusi Mancino, Carol Schüpbach, Beatrice Berger Pascal Danet, Patricia Mazzamuto

dement et avec compétence à la plupart des questions. Les services spécialisés ne sont sollicités qu'en cas de processus impliquant plusieurs niveaux ou de questions complexes. En raccourcissant les délais d'attente, cette solution constitue indiscutablement un plus pour les clients de l'AIB.

Travail préalable intensif

Le projet « centre-clientèle » a exigé deux ans d'intensifs travaux préliminaires. Cette phase préparatoire était nécessaire, afin que le

centre soit complètement opérationnel dès le départ. Aujourd'hui, notre équipe bien formée et le recours à une technologie de pointe permettent un travail rapide et précis. Le centre-clientèle AIB répond les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 17 heures 30. En dehors des heures d'ouverture, les appels sont déviés sur un numéro de service qui assure la permanence.

[i] Des cartes avec le numéro d'appel du centre-clientèle AIB se trouvent sur la dernière page de cet AIB-Info.

UN SEUL CENTRE POUR UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE IMMÉDIATE

Entretien avec Madame Andrea Birrer, responsable du centre-clientèle de l'AIB.

AIBINFO: Quels sont les avantages du centre-clientèle pour les assurés?

Andrea Birrer: Quel que soit leur problème, les personnes qui appellent aujourd'hui l'AIB sont immédiatement prises en charge par un collaborateur compétent. Les clients recevront tout de suite une réponse professionnelle, sans être renvoyés d'un service à l'autre. Ce n'est qu'en

cas de questions complexes ou de processus impliquant plusieurs niveaux qu'il sera nécessaire de faire appel à des spécialistes.

Vous avez pris la responsabilité d'une équipe nouvelle, dont les membres viennent de services très différents. Quelles sont vos impressions?

J'en garderai le souvenir d'une période intense et passionnante. Les collaborateurs ont dû se familiariser avec leurs nouvelles fonctions et les nouvelles procédures. Cela a repré-

senté et constitue encore un travail considérable. Cependant, je suis plus que confiante envers cette équipe formidable.

Combien d'appels traitez-vous par mois?

Afin d'être en mesure de faire des pronostics valables, nous devons recueillir des données à long terme. Cependant, nous prévoyons environ 100 000 appels par an. La qualité du travail effectué par le centre-clientèle sera évaluée au moyen de contrôles périodiques.



Chère lectrice, cher lecteur,

Deux apprentis de commerce ont gagné en février 2004 le premier Prix Prévention décerné par l'AIB. Leur projet portant sur la sécurité des personnes et la protection-incendie dans un centre commercial, qui a permis d'améliorer sensiblement le niveau de sécurité de deux bâtiments commerciaux, a immédiatement convaincu le jury. Avec cette nomination, le jury a également voulu signifier clairement qu'une surveillance accrue et l'amélioration de la sécurité-incendie des bâtiments à forte fréquentation (grands magasins, discothèques, etc.) s'imposaient dorénavant.

Le lancement d'un corps de jeunes sapeurs-pompiers a connu un succès retentissant. En très peu de temps, le premier cours prévu au mois de juillet était complet. 33 jeunes filles et 133 garçons, âgés de 14 à 18 ans, ont fait preuve d'une belle motivation et d'un sens de l'engagement.

Jeunesse, fraîcheur et dynamisme, c'est ce que l'AIB souhaitait aussi exprimer en se dotant d'un nouveau layout pour l'AIB-Info. Vous plaît-il ? N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion sous info@gvb.ch.

Ueli Winzenried, président de la Direction d'entreprise

ANNONCE DU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Avez-vous vendu votre maison ? Afin que vous ne receviez plus de bordereau de prime, nous vous prions de bien vouloir annoncer le nouveau propriétaire à l'AIB. Merci !

Résultat positif pour l'exercice 2003

Cette année encore, l'AIB peut renoncer à augmenter ses primes. En raison de dommages demeurés globalement dans la moyenne et du bon résultat des placements, l'année 2003 a pu être bouclée avec un excédent de recettes de 8,6 millions de francs.

Avec une somme de dommages s'élevant à 110,3 millions de francs, le résultat 2003 de l'AIB est demeuré dans les limites de la moyenne à long terme. Cependant, les dommages dus au feu qui représentent 70,9 millions de francs ont dépassé de plus de 10% la moyenne sur dix ans. C'est avant tout l'augmentation massive d'incendies dans les établissements hôteliers et de restauration qui est en cause. Si quelques perturbations météorologiques importantes (tempête, grêle, inondations) ont provoqué des dégâts supérieurs à l'année précédente, leur somme de 39,4 millions de francs demeure inférieure

à la moyenne des dix dernières années. Il faut toutefois tenir compte du fait que les événements catastrophiques de 1999 pèsent lourdement dans cette moyenne.

Pas d'augmentation de prime

L'évolution positive des marchés des capitaux sur le plan international, le portefeuille de placements diversifié et la politique d'investissement prudente de l'AIB ont amené un résultat positif de 53 millions de francs (en 2002, le produit des placements représentait -21,2 millions de francs). Contrairement à l'exercice précédent qui n'avait pas permis

d'attributions aux réserves, les provisions d'usage ont à nouveau pu être constituées dans le volume souhaité.

Les comptes 2003 se concluent par un excédent de recettes de 8,6 millions de francs (année précédente: excédent de charges de 12,1 millions de francs). Pour 2004, l'AIB a renoncé à augmenter les primes des assurances contre l'incendie et les dommages dus aux éléments naturels.

[i] Le rapport de gestion 2003 de l'AIB peut être commandé via www.aib.ch ou par téléphone auprès du centre-clientèle de l'AIB

SAVIEZ-VOUS QUE L'AIB ...

- ... investit chaque année environ 30 millions de francs pour la sécurité-incendie (protection-incendie, adductions d'eau d'extinction, sapeurs-pompiers) ?
- ... a versé des indemnités représentant plus de 1,2 milliard de francs au cours des 10 dernières années ?
- ... peut compter sur une équipe motivée de 108 employés à plein temps, 8 apprentis et 311 collaborateurs à titre accessoire ?

| Le résultat annuel en bref | 2003 | 2002 | Modification en % |
|---|---------|---------|-------------------|
| Résultat, en millions de CHF | 8,6 | -12,1 | — |
| Primes brutes, en millions de CHF, moins | 173,6 | 169,1 | 2,7 |
| – droit de timbre fédéral | -8,2 | -6,1 | 34,6 |
| – primes de réassurance | -16,3 | -9,7 | 68,6 |
| – dépenses pour protection-incendie et sapeurs-pompiers | -29,4 | -28,1 | 4,5 |
| = primes nettes, en millions de CHF | 119,7 | 125,2 | -4,4 |
| Montant brut des dommages, en millions de CHF, total | 110,3 | 98,3 | 11,5 |
| – Feu | 70,9 | 71,6 | -1,0 |
| – Eléments naturels | 39,4 | 26,7 | 47,6 |
| Valeur d'assurance des bâtiments, en milliards de CHF | 266,6 | 265,3 | 0,5 |
| Nombre de bâtiments assurés | 373 420 | 371 915 | 0,5 |

Berne recèle encore de nombreux « beaux aspects »

Les personnes qui ont rangé dans le classeur ad hoc tous les volumes de la série « Les plus beaux aspects du canton de Berne » publiée par l'AIB l'auront constaté, elle est complète avec le 10^e tome paru en 2003. En raison de sa grande popularité, l'AIB a décidé de poursuivre sa collection dans un format un peu

plus grand. Le tome 11 paraîtra au mois d'août et sera consacré aux « Eglises bernoises ». Comme auparavant, les propriétaires qui ont conclu une assurance complémentaire le recevront gratuitement. Cette publication et les suivantes seront également disponibles (seulement en allemand) en librairie. Dès la fin

du mois d'août, le volume « Eglises bernoises » pourra être acquis au prix de 20 francs, en vente libre ou par correspondance, auprès de Versandbuchhandlung Buchstämpfli, case postale 5662, 3001 Berne. Il est également possible de passer commande via www.buchstaempfli.com ou order@buchstaempfli.com.



Les prochaines crues surviendront avec certitude

Les dommages dus aux éléments naturels ont augmenté au cours des dernières années et un inversement de tendance est peu probable. Les propriétaires d'immeubles ne sont cependant pas démunis face aux événements naturels. De nombreux dommages peuvent être limités, voire empêchés grâce à des mesures simples et appropriées.



En 1999, des précipitations persistantes ont transformé le quartier bernois de Matte en une « Venise fédérale ».

Ouragans, inondations ou grêle mais aussi éboulements, glissements de terrains, avalanches ainsi que la pression exercée par des masses de neige ou le glissement de la neige occasionnent chaque année des dégâts parfois considérables. Alors qu'au cours des années 1970, les coûts engendrés par ce type de dommages se situaient aux alentours de 200 millions de francs pour l'AIB, ils représentaient environ 500 millions de francs dès les années 1990 (voir statistique).

Les raisons de cette évolution sont multiples. L'intensification des constructions dans nos campagnes est à l'origine de l'augmentation des dommages, surtout en cas d'inondations. D'une part, de nombreux obstacles empêchent le ruissellement naturel de l'eau, ce qui peut entraîner des dégâts importants même en cas de faibles précipitations. D'autre part, en de nombreux endroits, on a construit dans des zones exposées aux inondations. Un autre facteur responsable de la hausse des dommages est l'exploitation intensive des bâtiments. Autrefois, les caves étaient peu amé-

nagées alors qu'aujourd'hui, elles sont souvent utilisées activement, ce qui a pour conséquence une augmentation des dégâts en cas d'inondation. Finalement, le doute n'est plus possible. La hausse de température de l'atmosphère terrestre entraînera de plus en plus d'événements extrêmes. Pour cette raison, l'AIB se voit contrainte de tabler sur une augmentation des dommages naturels à l'avenir, toutefois elle souhaite pouvoir maintenir son offre de couverture étendue à des conditions avantageuses.

Nous ne sommes pas démunis face aux dommages naturels

La prévention des dommages dus aux éléments naturels est une tâche importante, mais l'AIB ne peut pas la résoudre toute seule. La collaboration étroite des cantons, communes, sapeurs-pompiers, de l'AIB et des propriétaires immobiliers est nécessaire. Les communes ont par exemple dressé des cartes de risques dont il s'agit de tenir compte lors de l'établissement de plans d'affectation ou d'octrois d'autorisations de construire.

Dans les zones exposées aux inondations, les communes peuvent largement contribuer à limiter les risques par des mesures techniques favorisant l'écoulement des eaux. Le canton est en charge de leur surveillance alors qu'en cas d'inondation, les sapeurs-pompiers sont avant tout responsables du sauvetage des personnes et de la lutte contre les dommages. Quant aux propriétaires immobiliers, ils peuvent limiter, voire empêcher les dégâts naturels en recourant à des mesures de protection simples.

Priorité à la lutte contre les inondations

Dès le mois d'avril 2004 et au cours d'une phase-pilote qui s'étendra sur 1 an, l'AIB examinera les possibilités de mesures de protection avec ses clients victimes de dégâts naturels. Les statistiques de dommages et les enseignements tirés de diverses approches dans la conception architecturale de bâtiments montrent que c'est surtout en cas d'inondations que des mesures de protection s'avèrent efficaces. La surélévation de rampes d'accès, l'édification de murs de protection ou

l'installation des équipements techniques dans les étages supérieurs permet d'empêcher ou de limiter les dégâts d'eau. En cas de sinistre imputable à une inondation, l'expert en estimations de l'AIB appréciera désormais sur place si des mesures permettant de limiter des dégâts futurs sont indiquées et supportables. Si c'est le cas, le propriétaire de l'immeuble sera invité à les mettre en pratique. S'il s'abstient, l'AIB se réservera le droit d'augmenter les primes ou de réduire ses prestations futures en cas de dommages naturels.

Anticiper les risques avant de construire

L'AIB compte beaucoup sur l'efficacité à long terme d'une check-list remise à l'avenir aux personnes désireuses de construire. Elle doit leur permettre d'évaluer les risques dus aux éléments naturels auxquels leur projet est exposé. Trop fréquemment, ils sont laissés de côté au moment de la planification d'une nouvelle construction ou d'une transformation. Au cours de l'été 2004 et grâce au soutien du canton et des communes, les personnes qui sollicitent une autorisation de construire rece-

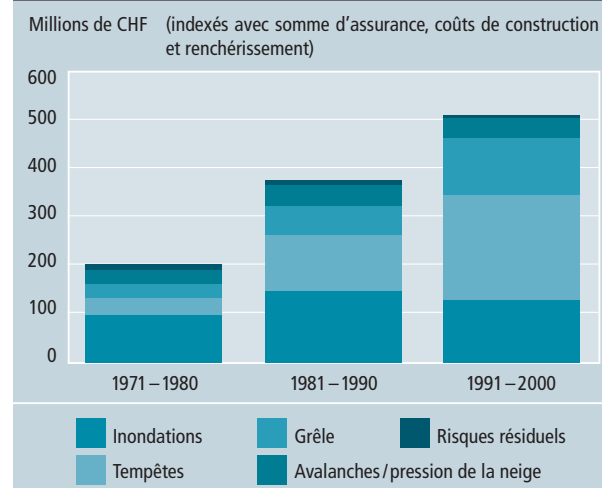
MESURES DE PROTECTION

Exemples de mesures de protection contre les inondations :

- élévation de rampes d'accès
- édification de murs de protection ou de digues
- déplacement des installations techniques aux étages supérieurs
- condamnation d'issues exposées

vront la check-list et les recommandations de l'AIB avec le formulaire de demande d'autorisation de construire délivré par la commune. Elles pourront ainsi se rendre compte des menaces potentielles qui pèsent sur leur projet et envisager les mesures de protection qui s'imposent en toute connaissance de cause. Dans le cadre de la demande de nouvelle estimation d'un bâtiment, l'AIB attend une confirmation du client comme quoi il a évalué les risques et a pris des mesures préventives, le cas échéant. Lors d'un sinistre, s'il est constaté que des mesures importantes ont été omises, le propriétaire concerné doit compter avec une réduction des prestations.

DÉGÂTS ÉLÉMENTAIRES 1971 – 2000



La statistique des dommages naturels de l'AIB met en évidence une tendance haussière préoccupante.

Une contrariété transformée en chance

Le 3 décembre 2003, un incendie s'est déclaré dans l'auberge « Kreuz » à Dürrenroth. Sans sprinkler, le bâtiment historique aurait été réduit en cendres. Les propriétaires René et Rita Brogli nous ont adressé leur témoignage à l'intention des lecteurs de l'AIB-Info.



Un bien culturel a été préservé : l'auberge « Kreuz » à Dürrenroth.

Au cours des années 1998 à 2000, nous avons fait l'acquisition de six anciennes maisons dont certaines en fort mauvais état. Elles sont toutes situées au cœur de ce village typique de l'Emmental qui est placé sous protection natio-

nale. Par la suite, nous avons investi beaucoup de temps et d'argent, sans oublier une bonne dose d'engagement personnel, dans ces maisons riches d'une longue histoire. Dès l'été 1998, nous avons pu rouvrir le Bären fraîchement

renové et petit à petit, nous nous sommes attelés aux bâtiments voisins.

Une distinction stimulante

A la fin de l'automne 1999, notre auberge Bären a été décrétée restaurant historique

de l'an 2000 par le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS), en collaboration avec la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration Gastro Suisse et Suisse Tourisme. Pour nous-mêmes et le village de Dürrenroth, cela représentait un grand honneur.

Cette reconnaissance nous a motivés à transformer le Kreuz, encore plus important sur le plan historique, et d'agrandir ainsi le Bären pour en faire un établissement unique. Depuis la fin des travaux en 2001, cet ensemble de bâtiments baroques a fière allure et jouit d'une réputation qui va bien au-delà des frontières cantonales.

Contraintes malvenues

A notre époque, les banques se montrent très méfiantes à l'égard de projets comme le nôtre. Une très grande partie a donc dû être financée par des fonds propres (près de 70%). Pour nous, cela représentait un obstacle énorme, presque insurmontable.

Quand l'Assurance immobilière Berne nous a encore obligés d'équiper jusqu'au dernier recoin de cette vaste bâtisse avec des sprinkler, nous étions très fâchés. Installer de tels dispositifs avec des conduites d'eau épaisses comme le bras, de manière invisible dans un bâtiment historique, tient du tour de force pour la protection des sites, la direction du chantier et les artisans. Et pour nous, propriétaires, cela représentait une coquette somme d'argent.

Incendie étouffé dans l'œuf

Mais comme bien d'autres choses dans la vie, tout a ses avantages et ses inconvénients. Et nous n'avons pas attendu longtemps pour nous rendre compte des avantages

de la coûteuse mesure de protection-incendie. Le 3 décembre 2003, tôt le matin, un corps de chauffe défectueux du bain de vapeur s'est enflammé. Rapidement, un petit feu s'est déclaré au deuxième étage. A cette heure de la journée, il n'y avait bien entendu personne dans le secteur « Wellness » qui aurait pu remarquer le début d'incendie. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord. Sans les sprinkler, les flammes se seraient rapidement propagées, le feu et l'eau auraient détruit l'ensemble du bâtiment bicentenaire qui, pour l'essentiel, est construit en bois.

Retournement de situation

C'est ainsi que l'installation des sprinkler, qui était à l'origine un énervement pour nous, s'est mutée en chance inouïe. Aujourd'hui, nous sommes reconnaissants aux responsa-



Le concierge Felix Minder avec le corps du délit, le corps de chauffe défectueux.

bles de l'AIB de nous avoir imposés cette contrainte. Les dégâts consécutifs à l'incendie sont demeurés relativement modestes et ont été pris en charge sans histoire par l'assurance.

René et Rita Brogli, Seon

DAVANTAGE D'INCENDIES DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION

Au cours des dernières années, les incendies dans des hôtels et restaurants ont sensiblement augmenté dans le canton de Berne (voir tableau). Rien que pour 2003, nous avons enregistré six incendies majeurs qui ont provoqué des dégâts pour un total de 13 millions de francs.

Il faut chercher la cause principale de cette triste évolution dans les difficultés économiques auxquelles cette branche est confrontée depuis un certain temps. Elles ont des répercussions défavorables sur la conduite des établissements, ce qui

se traduit notamment par des lacunes en termes de sécurité-incendie. De plus, la plupart des établissements sont installés dans des bâtiments anciens, mal équipés sur le plan de la protection contre le feu. Les restaurants ne disposent en général pas de système de détection d'incendie.

Train de mesures

L'AIB ne peut pas assister à cette évolution préoccupante sans intervenir. Elle a pris des mesures énergiques au titre de la prévention et sur le plan de l'assurance. A partir d'une certaine grandeur, des

systèmes de détection seront désormais exigés pour les établissements de restauration et la valeur d'assurance des établissements sera soumise à un examen critique.

Les nombreux sinistres dans les établissements hôteliers et de la restauration ont en plus incité l'AIB à revoir le tarif pour cette catégorie de bâtiments. Les exploitations mal équipées sur le plan de la protection-incendie devront compter avec des primes substantiellement plus élevées dès 2005.

Incendies dans des hôtels et restaurants (somme des dégâts supérieure à 100000 francs)

| Années | Nombre de cas | Somme des dégâts | Dégâts Ø par an | Facteur dégâts Ø par an |
|----------------------|---------------|------------------|------------------|-------------------------|
| 1980 – 2000 (21 ans) | 78 | CHF 63 millions | CHF 3,0 millions | 1 |
| 2001 – 2003 (3 ans) | 19 | CHF 26 millions | CHF 8,7 millions | 2,9 |

Jeunes sapeurs-pompiers dans le canton de Berne

Dès le mois de juillet 2004, l'AIB lance un corps de jeunes sapeurs-pompiers sur le plan cantonal. Ils ne seront cependant pas appelés à intervenir dans l'immédiat. Christian Frauchiger, chargé de tâches cantonales et chef des jeunes sapeurs-pompiers auprès de l'AIB, a répondu à quelques questions au sujet de ce projet.



Grisu – la mascotte des jeunes sapeurs-pompiers.

AIBINFO: L'idée de jeunes sapeurs-pompiers n'est pas nouvelle.

Christian Frauchiger: Absolument, plusieurs communes comptent déjà des jeunes sapeurs-pompiers. En revanche, ce qui est nouveau, c'est de prévoir un corps à l'échelle cantonale. En collaboration avec la Fédération bernoise des sapeurs-pompiers, l'AIB proposera une formation dans ce sens l'été prochain.

Qu'apprennent les jeunes au cours de cette formation ?

Pendant la semaine qui se déroulera au Centre d'entraînement au feu de Büren s. A., les jeunes filles et jeunes gens suivront la formation de base des sapeurs-pompiers reconnue sur le plan national. Elle comprend notamment la manipulation d'engins techniques, la protection des bâtiments et le travail d'équipe. Cependant, ils ne serviront pas en cas de sinistre réel. Les participants auront également le loisir de s'amuser et de se détendre.

À qui s'adresse cette offre ?

Jeunes filles et jeunes gens intéressés, âgés de 14 à 18 ans, peuvent participer. Les inscriptions pour le premier cours du mois de juillet

sont closes et le cours est complet: 166 jeunes se sont inscrits, dont 33 jeunes filles et 133 jeunes gens. Un beau succès.

Pourquoi lancer un corps de jeunes sapeurs-pompiers dans le canton de Berne ?

Dans les communes, de nombreux corps de sapeurs-pompiers ont des difficultés de recrutement, surtout celles qui ont une offre culturelle et d'activités de loisirs étendue. En lançant les jeunes sapeurs-pompiers, nous souhaitons encourager la relève. Si des jeunes s'enthousiasment et réalisent qu'il s'agit d'une activité intéressante et utile, les chances augmentent pour qu'ils rejoignent un corps de sapeurs-pompiers à l'âge adulte.

PORTRAITS



Simon Hugi

15 ans, d'Oberwil v. Büren
«C'est vrai que comme enfant, ce sont surtout les camions des pompiers qui m'attiraient. Mais l'idée d'aider les autres me plaît bien aussi. Mon rêve est qu'un jour, je puisse faire partie des sapeurs-pompiers professionnels bernois. Les jeunes sapeurs-pompiers sont un premier pas dans cette direction.»

Eliane Bärtschi

14 ans, d'Aarberg
«Abattre des arbres est une tâche réservée aux hommes, mais les sapeurs-pompiers concernent les hommes et les femmes. Franchement dit, je ne sais pas exactement ce qu'ils font, c'est pour ça que la semaine de formation est une occasion idéale. Je suis sûre que ce sera passionnant et instructif.»

Pourquoi les jeunes ne peuvent-ils pas adhérer directement aux sapeurs-pompiers ?

Pour des raisons d'assurance, seuls les jeunes gens de 18 ans révolus peuvent être impliqués dans la lutte contre les incendies. Il s'agira donc de faire en sorte que les parti-

cipants n'oublient pas ce qu'ils auront appris, surtout les plus jeunes. Pour cette raison, nous avons prévu des stages de perfectionnement au cours des années à venir.

[i] Pour plus d'informations, consulter www.jspberne.ch

Le plus long tuyau des sapeurs-pompiers du monde

Le 19 septembre 2003, 20 corps de sapeurs-pompiers de 22 communes ont pompé l'eau de la rivière Engstlige de Frutigen jusqu'à Berne, lui faisant parcourir 56 kilomètres. Ils ont battu un nouveau record du monde.

Avec la tentative réussie de battre le record du monde et l'inscription dans le livre Guinness des records, la fête du jubilé de l'Association des communes bernoises (ACB)

était parfaite. L'ACB avait pris l'initiative de cet acte de bravoure pour célébrer dignement son cinquantenaire. Il s'agissait d'illustrer concrètement la solidarité entre les communes.

Exercice utile

L'Assurance immobilière Berne, à laquelle incombe la responsabilité de la prévention-incendie et de la lutte contre le feu, soutenait la tentative. « Cette opération peut être considérée comme un exercice par « temps de paix » et nous avons pu en tirer de précieux enseignements » a expliqué Hansueli Grossniklaus, chef des sapeurs-pompiers pour le canton de Berne à l'AIB et responsable du déroulement de l'opération.

Si l'exercice a permis aux sapeurs-pompiers de mettre à l'épreuve leur organisation, le travail aux motopompes et la

collaboration entre les divers corps, il a également servi à tester le fonctionnement de la communication de Frutigen à Berne.

Délais trop optimistes

Personne parmi les forces d'intervention ne doutait de la réussite de l'expérience.

Cependant, il s'est avéré que l'exercice était très exigeant sur le plan technique et que les délais prévus étaient trop courts.

Vers 20 heures 45, après avoir parcouru 56 kilomètres, l'eau de l'Engstlige jaillissait sur la Münsterplatz de Berne.



L'eau de l'Engstlige jaillit sur la Münsterplatz.

LE RECORD DU MONDE EN CHIFFRES

| | |
|------------------------------|---|
| Date | vendredi 19 septembre 2003 |
| Parcours | de Frutigen (près du magasin de meubles Werthmüller) à Berne (Münsterplatz) |
| Distance parcourue | 56 kilomètres |
| Corps de sapeurs-pompiers | 20 |
| Tuyau | longueur normale: 25 m diamètre: 75 mm |
| Tuyaux utilisés | plus de 2000 |
| Membres des sapeurs-pompiers | 250 |
| Quantité d'eau utilisée | 250 000 litres |
| Motopompes nécessitées | 20 |

Economisez des nerfs, du temps et de l'argent



Daniel Junker, responsable d'infomaison et propriétaire d'une habitation.

AIBINFO: Monsieur Junker, infomaison est en ligne depuis près d'une demi-année. Quelles sont les nouveautés dont vous réservez la surprise aux utilisateurs?

Daniel Junker: Bientôt, infomaison proposera le «memento», une sorte d'agenda

électronique qui envoie des messages de rappel par courriel, fax ou SMS aux abonnés. Ce service pourra être sollicité pour toutes sortes de tâches, par exemple des travaux de jardinage saisonniers, des questions liées à la sécurité ou la planification des vacances –

en d'autres termes, tout ce à quoi un propriétaire immobilier doit penser. Les clients pourront ainsi composer leur propre calendrier de rappels. Par ailleurs, cette année, nous allons mettre une maison virtuelle en trois dimensions en ligne qui facilitera l'illustration de diverses questions, comme les aspects liés à la sécurité du bâtiment. Par ailleurs, le shop d'infomaison proposera des produits en promotion relatifs à la maison.

Parlons encore un peu du «memento». Pensez-vous que les propriétaires sont tellement distraits qu'ils ont besoin d'un agenda électronique pour leur rappeler les échéances liées à leur maison?

Il suffit que je prenne mon propre cas. Combien de fois ai-je oublié de vérifier le niveau d'huile du chauffage ou d'exécuter des travaux de jardinage à la bonne saison! Le «memento» m'est d'un précieux secours et m'atteint partout par SMS.

Qu'est-ce que l'AIB espère du «memento»?

Par le truchement du «memento», si nous parvenons à motiver nos clients à remonter les stores à temps lorsque l'orage menace ou à ranger terrasses et jardin à l'annonce d'une tempête, bien des dégâts pourront être évités. Ceci économisera des nerfs, de l'argent et du temps à nos clients.

Comment s'abonner au «memento»?

Le plus simple, via www.infomaison.ch. Après avoir cliqué sur la rubrique «memento», l'internaute a besoin d'un code d'accès qu'il se procurera facilement. Si l'on ne dispose pas d'accès à l'Internet, il est peut-être possible de consulter infomaison chez des amis ou dans un café Internet pour s'abonner au service.

Les rappels arriveront à temps, qu'ils soient envoyés par fax, SMS ou courrier électronique.

INFOMAIISON EN BREF

infomaison

En septembre 2003, l'AIB lançait en collaboration avec l'Association des propriétaires fonciers la plate-forme Internet www.infomaison.ch. A cette adresse, l'AIB propose à tous les propriétaires du canton de Berne un site de référence, gratuit et indépendant sur le plan commercial, contenant une foule d'informations et de prestations de services concernant la maison.

SHOP INFOMAIISON

Au début de chaque mois, le shop d'infomaison vous propose en promotion un nouvel article d'utilité quotidienne qui a trait à votre logement.

Pour consulter le shop, tapez <http://shop.infomaison.ch> ou www.infomaison.ch et sélectionnez le shop. Vous pouvez également nous envoyer une enveloppe déjà affranchie et comportant votre adresse avec le mot-clé «Shop-infomaison» et nous vous adresserons la liste des offres du moment.

La plus belle maison du canton de Berne,

laquelle est-ce?

Conjointement avec espace.ch, infomaison lance un concours qui primera la plus belle maison particulière du canton. La vôtre est-elle? C'est tout simple:

- photographiez votre maison (photo numérique ou analogique)
- envoyez la photo avec votre nom et adresse à: redaktion@espace.ch; ou Redaction@espace.ch, concours hausinfo, Dammweg 9, 3001 Berne
- consultez le palmarès sur www.hausinfo.espace.ch. Peut-être que vous gagnerez un des superbes prix. N'hésitez pas à participer, cela en vaut la peine!



Ce ne doit pas être un château.

[i] Les images de qualité insuffisante ou les copies non autorisées ne seront pas publiées. Les participants donnent leur consentement à la reproduction gratuite de leurs photos dans les publications de l'AIB et de l'Espace Media Groupe, sans limitation dans le temps.

Trophée d'argent pour l'AIB

Dans le cadre du Marketing Trophy 2004, l'AIB a à nouveau obtenu une distinction pour ses actes orientés sur le marché et ses services qui tiennent compte des besoins de la clientèle. La plate-forme Internet «infomaison» a reçu le trophée d'argent en 2004, dans sa catégorie.

C'est la septième fois que le Club suisse de marketing (SCM) décerne ses trophées pour récompenser des prestations sortant de la norme. C'est ce dont fait preuve l'AIB en tenant systématiquement compte des besoins des propriétaires immobiliers dans le canton de Berne.

En présence de plus de 600 invités représentant les milieux économiques, politiques, publicitaires et de la communication, Ueli Winzenried, président de la direction de l'AIB, et Daniel Junker, responsable d'infomaison, ont reçu l'acte



Ueli Winzenried et Daniel Junker (centre) ont reçu la distinction de Stefan Vogt, Head of Unit Marketing Swisscom Enterprise Solution AG (extrême gauche), et Guido Schilling, président du jury du Marketing Trophy (extrême droite).

attestant la nomination. L'entreprise Bio Familia AG, Sachseln, a reçu le trophée d'or dans la même catégorie.

Pour la deuxième fois, l'AIB, entreprise de droit public avec statut de monopole, faisait partie des lauréats.

Des apprentis gagnent le Prix Prévention

Marion Burkhalter et Nino King, deux apprentis de commerce de l'entreprise Heinrich Blickle à Lyssach, ont gagné le Prix Prévention de l'AIB doté de 20 000 francs, avec leur projet de sécurité des personnes et de protection contre les incendies dans un centre commercial.

En collaboration avec le quotidien « Der Bund », l'AIB a lancé pour la première fois le « Prix Prévention » l'année dernière. Doté de 20 000 francs, ce prix est attribué à des projets permettant d'empêcher ou de diminuer les dommages dus au feu ou aux éléments naturels. Il s'agit d'une part de sensibiliser la population aux questions de sécurité et d'autre part d'empêcher ou de limiter les dégâts par des mesures de prévention concrètes et praticables.

Trois nominations – un vainqueur

Après avoir soumis les 33 projets reçus à un examen rigoureux en ce qui concerne leur valeur préventive, leur caractère novateur et la durabilité des mesures proposées, le jury composé de personnalités représentant les milieux scientifiques, économiques et politiques en a nommé trois en novembre 2003. Le 23 février 2004, au cours d'une petite cérémonie, le nom des vainqueurs a été rendu public.

Vainqueurs exemplaires

C'est un tandem d'apprentis



Katrin Anderegg-Dietrich, présidente des PME bernoises, et Ueli Winzenried, président de la Direction de l'AIB, félicitent les apprentis et leur remettent leur prix sous forme d'un chèque symbolique.

de l'entreprise Heinrich Blickle s. à r.l., Lyssach, qui a gagné le Prix Prévention. En collaboration avec leur employeur, Marion Burkhalter et Nino King, apprentis de commerce de 3^e et 2^e année, ont amélioré le niveau de sécurité de deux centres commerciaux et participé à la formation du personnel de vente quant au comportement à adopter en cas d'incendie ou de catastrophe. Leur dossier décrit en détail la manière de procéder qui comprend notamment l'instruction du personnel, l'ajout de symboles de sécurité sur les plans du bâtiment et les panneaux d'information con-

cernant la protection-incendie ou encore des listes d'entretien.

En attribuant le prix, l'AIB est convaincue d'avoir honoré un projet qui, en raison de son caractère exemplaire, représente une contribution majeure pour la protection des personnes et la prévention des dommages dans le canton de Berne. Dans le cadre de la surveillance du feu effectuée dans des bâtiments publics à forte fréquentation, comme des hôtels, des discothèques, voire des écoles, l'AIB constate souvent des déficiences importantes au point de vue de la sécurité-incendie. Les

responsables de ces bâtiments pourront s'inspirer des solutions immédiatement réalisables préconisées par les deux apprentis.

Jeu de cartes et barrière contre les crues

En plus de celui des vainqueurs, les deux autres projets nommés ont été présentés dans le cadre de la remise des prix. Pour l'un, il s'agit d'un jeu de hasard et de stratégie nommé « Fiiür ». De manière ludique, deux à quatre joueurs dès sept ans peuvent approfondir leurs connaissances dans les domaines de la prévention des incendies et de

PROCHAINE ÉDITION – INSCRIPTIONS OUVERTES

Le délai d'inscription pour le Prix Prévention 2006 a démarré au mois d'octobre 2003 et prend fin en septembre 2005. Le dossier de candidature peut être demandé par téléphone, par courrier postal ou par courrier électronique auprès du Secrétariat Prix Prévention, Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, tél. 031 925 11 11, prix-prevention@gvb.ch.

la limitation des dégâts dus au feu et de ses suites. Il a été soumis par Andreas Hofmann de Niederwangen et Carmela Niederhauser de Unterlangenegg, tous deux étudiants en design industriel auprès de la haute école spécialisée argovienne. Le projet de Toni Schöb, Mobil-Technik AG, Vaduz, a également été l'objet d'une nomination. Son idée consistait à endiguer l'eau en crue avec des barrières remplies d'eau plutôt que de sable. En cas d'inondation, l'eau est disponible en abondance. Ainsi, les barrières peuvent être remplies rapidement et sont réutilisables.

[i] Pour plus d'informations au sujet du Prix Prévention, consulter : www.aib.ch

« Notre concept peut être appliqué en de nombreux endroits »

Bâtiment et personnel parés contre le feu – un entretien avec les apprentis Marion Burkhalter et Nino King.

AIBINFO: Monsieur King, qu'est-ce qui vous a motivé, ainsi que Madame Burkhalter, à participer au premier Prix Prévention ?

Nino King: Un beau jour, notre patron, Monsieur Peter Schär, est venu nous trouver avec une coupure de presse annonçant le concours. Il nous a encouragés à profiter de l'occasion pour soumettre la sécurité-incendie des bâtiments appartenant à l'entreprise à un examen critique. Au début, nous n'étions pas

très chauds, car cela impliquait beaucoup de travail. Mais plus nous approfondissons les questions de sécurité, plus nous nous sommes emballés pour le sujet.

Votre projet a reçu le Prix Prévention. Comment ont réagi vos amis et connaissances ?

Marion Burkhalter: De nombreuses personnes nous ont félicités. Certaines semblaient aussi heureuses que Nino et moi. D'autres se sont soudainement intéressées au

projet, grâce au prix. Qui sait, peut-être qu'un autre centre commercial ou le propriétaire d'une discothèque s'annoncera un jour chez nous. Notre concept de sécurité est applicable en de nombreux endroits.

Qu'allez-vous faire avec l'argent du prix ?

Nino King: Marion et moi partageons la moitié de l'argent. Avec ses 5000 francs, Marion veut financer un séjour linguistique en Australie. Quant à moi, je finis d'abord mon



Les gagnants : Marion Burkhalter et Nino King.

apprentissage et me soucierai ensuite de l'usage que je ferai de cet argent.

Marion Burkhalter: Les autres 10 000 francs seront uti-

lisés pour un projet social. Nous en discuterons en détail ces prochains mois avec notre patron, Monsieur Peter Schär.

**GAGNANTS DU CONCOURS
PROMOTION DES EXTINCTEURS A
MOUSSE 2003**

- 1^{er} prix**
Bons de voyage d'une valeur de CHF 1000.-
Heiniger-Moser Kurt, Ranflüh
- 2^e prix**
Bons de voyage d'une valeur de CHF 500.-
Huguenin Kurt, Wabern
- 3^e prix**
Bons de voyage d'une valeur de CHF 300.-
Zenger-Blättler Peter, Hasliberg-Reuti
- 4^e-20^e prix**
Un jeu de 3 détecteurs de fumée

- FireAlarm et une couverture extinctrice, valeur de CHF 152.-
- Rüfenacht Martin, Safnern • Burri Fritz, Mühlethurnen • Lüthi Marianne, Thun • Trachsel Christoph, Oberdiessbach • Jost Werner, Münchenbuchsee • Chavaille Joël, Corgémont • Stalder Otto, Wynigen • Lädach Hans-Rudolf, Grosshöchstetten • Pulver Thomas, Laupen • Städeli Martin, Kandergrund • Wasser Denise, Hondrich • Nacht Peter, Lenk i.S. • Bauder Christian, Biel • Herzig Ernst und Klara, Lobsigen • Held-Krähenbühl Fritz, Rüeßbach • Schneider-Gnägi René, Aegerten • Blatter Peter, Zimmerwald

Pour plus de sécurité domestique

Les incendies domestiques peuvent avoir de nombreuses origines. L'électricité est cependant la cause la plus fréquente, on lui attribue environ 40% des cas. Des appareils en mauvais état ou des installations défectueuses sont souvent responsables. Mais des bougies oubliées, la foudre et les feux intentionnels figurent également parmi les raisons fréquemment invoquées.

Il est possible d'éviter la plupart des incendies par des mesures de prévention adéquates. Le dépliant « Pour plus de sécurité domestique » vous montre comment prévenir les risques domestiques et que faire si, malgré toutes les précautions, un feu devait se déclarer.

[i] Le dépliant peut être commandé par téléphone au 0800 666 999, centre-clientèle de l'AIB.



Gagnez

- 1^{er} prix**
Un bon de voyage (valeur de CHF 500.-) et un Ecoman®TV (valeur de CHF 35.-)
fumée FireAlarm (valeur de CHF 127.-) et un Ecoman®TV (valeur de CHF 35.-)
- 2^e au 10^e prix**
Un jeu de 3 détecteurs de
- 11^e au 20^e prix**
Un Ecoman®TV (valeur de CHF 35.-)

GAGNANTS INFO 2/03

- Gagnants du concours AIB-Info n° 2, octobre 2003**
Feuz Ernst, Heimenschwand • Rickli Werner, Thunstetten • Geissbühler Vreni, Wyssachen • Güdel Samuel, Ursenbach • Steiner Claude, Crémines • Badertscher Urs, Trimstein • Mosimann Walter, Huttwil
- 1^{er} prix**
Bon de voyage d'une valeur de CHF 500.- + entrée pour Mystery Park Arn Werner, Bütetigen
- 2^e et 3^e prix**
Un jeu de 3 détecteurs de fumée FireAlarm + entrée pour Mystery Park Trachsel-Steiner Heidi, Uettligen • Ruch-Hess Walter, Willadingen
- 4^e-10^e prix**
Un jeu de 3 détecteurs de fumée FireAlarm et un Ecoman®TV
- 11^e-20^e prix**
Un Ecoman®TV
Kindler Verena, Mörigen • Brawand Heinz, Scheuren • Schönenberger Margrit, Treiten • Wirz Otto, Wahlendorf • Zitterli Erich, Ammerzwil • Kocher Erika, Müntschemier • Frutig Alfred, Muttenz • Bandi-Brechbühl Fritz, Leuzigen • Maag-Glauser H. + A., Zollikofen • Häni Barbara, Wichtrach

LES PROCHAINES FOIRES DE L'AIB



- OHA, 26. 8. - 5. 9. 2004
Thun expo, Thoune
- Immo Expo, 10. 9. - 12. 9. 2004
Palais des congrès, Bienne

IMPRESSUM

Texte et mise en page : Assurance immobilière Berne HOFER AG Communication BSW

Editrice : Assurance immobilière Berne Papiermühlestrasse 130 3063 Ittigen
Téléphone 031 925 11 11
Fax 031 925 12 22
info@gvb.ch, www.aib.ch
© AIB

Impression : W. Gassmann SA, Bienne

| | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------|---------|
| COMME DU BOIS MUSÉES | EN RÉGLE NOËL | OIGNON COMMUNION | CICA-TRICES MANIE | BIVEAU | MIT AU MILIEU VASE | 7 | PLANTE |
| TUNNEL DUC | | 8 | CHALLANDS ROUE | BOÎTE À VOIX CEUX-CI | | | 6 |
| CANARD CITERNE | | 13 | TEINDRA | 1 | | | |
| CONDITION SOTS | FLEUVE GÉNIAL | | PAS PAYÉES COLO-RER | | AVANT MIDI TOC | | TISSAGE |
| | | 4 | MESURE D'UN FIL ÉDIT | 10 | LUI OR | | GOÛT |
| FLEUVE DE RUSSIE | ÔTES LES POILS CHEVAL | | | POTES RONGEUR | | | |
| | TITRE DE L'OR À TOI | 14 | | BRILLERA TROIS FOIS | | 9 | |
| PRÉJUDICE INVOLUAS | | | | | MONNAIE PAROI | 2 | |
| | | | INSECTE JE | | | | 12 |
| BIEN LAIE | | | POISSON | 15 | | SE DIT ENTRE NOUS | |
| | | 11 | | TAMISER | | | 5 |

Le mot caché désigne un nouveau conseil par téléphone de l'AIB.

| | | | | | | | |
|---|---|---|----|----|----|----|-------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | - | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 15 |

Ecrivez la solution sur une carte postale et envoyez-là jusqu'au 31.7.2004 (cachet de la poste) à :

Assurance immobilière Berne
Mot-clé: AIB-Info 1/04
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen

ou par courrier électronique à :
wettbewerb@gvb.ch
Concerne: AIB-Info 1/04